



**HAL**  
open science

## Le mariage paysan russe au XIXe siècle

Alain Blum, Alexandre Avdeev, Irina Troitskaia

► **To cite this version:**

Alain Blum, Alexandre Avdeev, Irina Troitskaia. Le mariage paysan russe au XIXe siècle. Population (édition française), 2004, 59 (6), pp.833-876. halshs-00004443

**HAL Id: halshs-00004443**

**<https://shs.hal.science/halshs-00004443>**

Submitted on 9 Sep 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le mariage paysan russe au XIX<sup>e</sup> siècle

Alexandre AVDEEV\*, Alain BLUM\*\*  
et Irina TROITSKAIA\*

*Les grandes synthèses historiques sur les modèles familiaux européens ont désigné la Russie comme le représentant le plus typique du modèle oriental de mariage universel. Cependant, on ne sait guère comment ce résultat était obtenu en pratique, ni l'effet que des changements historiques et sociaux ont pu avoir sur le calendrier et l'intensité de la nuptialité. Dans cet article qui reconstitue, à partir des registres paroissiaux et de dénombremments fiscaux, l'évolution des mariages au XIX<sup>e</sup> siècle dans trois villages ruraux proches de Moscou, Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAIA décrivent le fonctionnement du marché matrimonial et l'influence du servage. Ce système, qui attache les paysans à un propriétaire et à sa terre, oblige les intéressés à se marier dans leur communauté d'origine. Avec l'abolition du servage en 1861, cette contrainte très lourde disparaît et l'aire de recrutement des conjoints s'élargit. Avant comme après 1861, le mariage reste cependant soumis aux règles patriarcales des communautés rurales. L'épouse va résider dans la famille de son mari, qu'elle contribue à enrichir. Si le mariage est précoce et universel, c'est en partie parce qu'il n'est pas lié à la constitution préalable d'un patrimoine.*

Les représentations contemporaines du mariage en Russie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont souvent issues des analyses synthétiques sur le mariage européen développées il y a de nombreuses années par Hajnal<sup>(1)</sup> et Laslett<sup>(2)</sup> : le mariage russe, précoce et universel, serait l'image la plus

---

\* Centre d'études de la population, université de Moscou.

\*\* Institut national d'études démographiques, Paris.

Cet article provient des résultats d'un projet soutenu par l'Institut national d'études démographiques, d'une part, et par un programme INTAS, intitulé *Economy and Demography of the Peasant Family in Russia in XIX-XX centuries* (projet INTAS 2000-00586).

<sup>(1)</sup> John Hajnal, « European marriage patterns in perspective », in David Glass et D.E.C. Eversley (éd.), *Population in History*, Londres, 1965, p. 101-143; John Hajnal, « Two kinds of pre-industrial household formation systems », in Richard Wall (éd.), *Family forms in historic Europe*, Cambridge, 1983, p. 65-104.

<sup>(2)</sup> Peter Laslett et Richard Wall (éd.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, 1972; Peter Laslett, « Characteristics of the western family considered over time », in Peter Laslett (éd.), *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge, 1977.

pure du mariage en Europe orientale, associé par Laslett au modèle de la famille souche. Frédéric Le Play avait déjà, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, découvert dans l'Oural le modèle de famille complexe qui était selon lui l'archétype d'un âge d'or de la famille, révolu ailleurs en Europe<sup>(3)</sup>. Les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle ont souvent souligné la complexité de la famille russe. Mais au-delà de ce cadre théorique, peu d'études ont examiné de façon approfondie la réalité et les ressorts de ce modèle, encore moins sa dynamique. Modèle extrême, il serait figé et peu perturbé par les fluctuations économiques et sociales, même si Steven Hoch a récemment démontré que la mortalité russe avait été sensible, au XIX<sup>e</sup> siècle, aux chocs externes et aux aléas d'une économie agraire<sup>(4)</sup>. Seules de rares études ont approché la démographie de la famille russe à partir de données individuelles et de méthodes monographiques<sup>(5)</sup>. D'autres travaux ont, depuis plus longtemps, abordé la famille paysanne russe dans son contexte sociopolitique, mettant en évidence les conséquences du servage sur son fonctionnement<sup>(6)</sup>. Mais, en général, ils ne s'arrêtent guère sur la relation directe avec les dynamiques démographiques que ce système impose.

La famille russe est insérée dans un cadre institutionnel et social spécifique, qui change de façon radicale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les contraintes qui encadrent et modèlent la formation des familles sont très différentes de celles que l'on observe en Europe occidentale, et une partie d'entre elles disparaît brutalement en 1861, avec l'abolition du servage. La période que nous étudions, qui va de 1815 à 1918, permet d'observer les conséquences d'une profonde transformation des conditions sociales et des contraintes institutionnelles auxquelles sont soumis les paysans. Elle est aussi justifiée par la disponibilité des sources.

Le mariage est l'une des occasions les plus évidentes d'expression de ces contraintes et permet aussi d'en étudier la forme réelle, en opposant la période qui précède l'abolition du servage et la période qui la suit. Avant 1861, les paysans soumis au servage subissent des restrictions très fortes de mobilité, ce qui limite donc étroitement, par exemple, les lieux de recrutement des conjoints. Le pouvoir du propriétaire foncier sur le choix du conjoint est important, et le mariage est soumis à trois cercles de contraintes : le tsar et l'Église définissent le premier cercle, essentiellement de nature juridique, qui s'applique à l'ensemble de l'Empire ; le propriétaire foncier élabore un ensemble de règles et surveille son domaine,

(3) Frédéric Le Play, *Les ouvriers européens*, tome II, p. 47-69, Tours, A. Mame, 1879.

(4) Steven L. Hoch, « Famine, disease and mortality patterns in the Parish of Borshevka, Russia, 1830-1912 », *Population Studies*, Volume 52, 3, 1998, p. 357-368.

(5) Peter Czap, « Marriage and the peasant joint family in the era of Serfdom », in David L. Ransel (éd.), *The Family in Imperial Russia. New lines of historical research*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago-London, 1978, p.103-123 ; Peter Czap, « "A large family; the peasant's greatest wealth" : Serf household in Mishino, Russia, 1814-1858 », in Richard Wall (éd.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge, 1983, p. 105-151 ; Steven L. Hoch, *Serfdom and Social Control in Russia. Petrovskoe, a Village in Tambov*, Chicago University Press, 1986.

(6) Jerome Blum, *Lord and Peasant in Russia from the Ninth to the Nineteenth Century*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1961.

constituant ainsi un second cercle de contraintes ; enfin, la communauté rurale et le père de famille forment le troisième cercle.

Le contexte complexe de la Russie du XIX<sup>e</sup> siècle est donc idéal pour étudier les conséquences de contraintes institutionnelles et sociales fortes sur une pratique, en l'occurrence le mariage. Cet article analyse les pratiques matrimoniales des paysans serfs du comte Cheremetev avant 1861, dans trois villages russes proches de Moscou appartenant au domaine de ce comte. Il porte sur la période précédant l'abolition du servage et sur les premières transformations postérieures à la réforme. Le XX<sup>e</sup> siècle ne sera pas traité ici, mais nos données permettront ultérieurement d'étudier les conséquences des bouleversements induits par la première guerre mondiale puis par la révolution et la guerre civile.

### 1. La population étudiée

Notre étude porte sur trois villages des alentours de Moscou, Vyhino, Joulebino et Viazovki, qui sont aujourd'hui intégrés au sud-est de la ville de Moscou. Avant l'abolition du servage, ces villages faisaient partie du domaine (*votchina*) de Vyhino<sup>(7)</sup>, appartenant aux comtes Cheremetev, une des familles les plus puissantes et riches de l'Empire russe. Les registres paroissiaux y sont disponibles à partir de 1815 et comportent peu de lacunes (voir encadré 1 sur les sources et annexe)<sup>(8)</sup>. Les actes de naissance, de mariage et de décès étaient enregistrés dans deux paroisses, recouvrant les trois villages étudiés : l'église de la Résurrection, dans la paroisse de Vechniaki, et l'église de l'Adoration de la Sainte Croix, dans la paroisse de Kouskovo. Par ailleurs, les révisions (dénombrements fiscaux) qui portent sur cette période, de la 6<sup>e</sup> réalisée en 1811 à la 10<sup>e</sup> et dernière, en 1858, ont été conservées. Outre les personnes enregistrées sur ces révisions (tableau 1 et encadré 1), les villages comptaient aussi quelques paysans

TABLEAU 1. — POPULATION ENREGISTRÉE DANS LES VILLAGES DU DOMAINE DE VYHINO AU COURS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Révision	Hommes	Femmes <sup>(a)</sup>	Total
6 <sup>e</sup> (septembre 1811)	622	—	—
7 <sup>e</sup> (mars 1816)	509	542	1 051
8 <sup>e</sup> (avril 1834)	674	710	1 384
9 <sup>e</sup> (octobre 1850)	664	753	1 417
10 <sup>e</sup> (mai 1858)	696	777	1 473

<sup>(a)</sup> En vertu du décret du Sénat du 28 février 1761, les femmes devaient être inscrites dans toutes les révisions, soit à partir de la 3<sup>e</sup>. Mais les femmes ne figurent jamais dans les tableaux de synthèse. Pour une raison inconnue, le décret impérial du 18 mai 1811 donnant instruction de réaliser la 6<sup>e</sup> révision demande de n'inscrire que les hommes.

Sources : révisions.

<sup>(7)</sup> La *votchina* est un ensemble de terres et de paysans attachés à ces terres, reçu en héritage par ligne patrilinéaire directe, appartenant à un seul propriétaire terrien, et géré par un même administrateur. Dans la suite de l'article, nous traduisons systématiquement ce terme par domaine. Les comtes Cheremetev possédaient un très grand nombre de *votchina*.

<sup>(8)</sup> L'annexe décrit précisément ces sources, en particulier leurs lacunes.

libres, essentiellement des anciens soldats devenus libres à leur retour de l'armée<sup>(9)</sup> et des femmes de soldats. On en trouve trace dans les registres paroissiaux et dans les registres de confessions, mais pas dans les révisions.

### Encadré 1

#### Les sources en démographie historique de la Russie

Trois sources sont particulièrement appropriées à la reconstitution et à l'analyse des dynamiques démographiques des villages russes, en particulier pour la population de confession orthodoxe de ces villages<sup>(10)</sup>. Nous en décrivons la forme précise en annexe de cet article.

— Les registres paroissiaux (naissances, mariages et décès) ou *metritcheskie knigi*. Selon les instructions précisant la manière de remplir les registres de baptêmes, pour la population orthodoxe de l'Empire, il était obligatoire d'enregistrer tous les nouveau-nés, qu'ils aient ou non été baptisés, et qu'ils soient ou non décédés avant le baptême. La date de naissance devait être indiquée, comme celle du baptême.

— Les révisions ou *revizskie skazki*. Il s'agit de dix dénombrements fiscaux, réalisés entre 1719 (1<sup>re</sup> révision) et 1858 (10<sup>e</sup> révision), dont le premier fut ordonné par Pierre I<sup>er</sup>. Sont enregistrées, en particulier à partir de la 3<sup>e</sup> révision réalisée entre 1762 et 1764, les personnes qui payent l'impôt et leur famille c'est-à-dire, dans le cas des villages que nous étudions, les paysans-serfs et tous les apparentés vivant dans le ménage dont ils sont le chef. Les révisions fournissent une information extrêmement riche sur les comportements démographiques, la mobilité géographique, le statut social ainsi que sur la structure des familles<sup>(11)</sup>. En effet, elles fournissent la liste des habitants, classés par ménage avec indication des liens de parenté entre membres du même ménage, à deux moments : à la date de la révision et à celle de la révision précédente. De plus, elles mentionnent le destin (événement et année de l'événement) de ceux qui étaient présents à la révision précédente et ne sont plus présents à la révision du moment (décès, fuite, recrutement à l'armée, etc.) ainsi que les nouveaux événements (naissances, immigration) survenus entre les deux révisions (pour toute personne encore présente à la révision du moment). On a donc presque tous les éléments pour reconstituer une dynamique démographique précise entre deux révisions.

— Enfin, les registres de confessions ou *ispovednye vedomosti*, établis tous les ans par les prêtres des paroisses, fournissent des informations sur la structure des ménages<sup>(12)</sup> dans les villages. Ils permettent de suppléer l'absence de révision après l'abolition du servage et couvrent une population plus étendue que les révisions avant 1861. Ils offrent en outre une image de la structure des ménages plus proche de celle qui était perçue par les habitants, la structure proposée par les révisions reflétant une réalité fiscale plutôt qu'une réalité vécue. Ils sont sans doute aussi la source la plus complète, puisqu'ils couvrent toute la population orthodoxe mais aussi quelques vieux croyants, des marchands et quelques artisans (qui sont tous enregistrés hors des villages étudiés). Dans cet article qui porte sur le mariage, ils ne sont pas utilisés.

<sup>(9)</sup> De 1699 à 1874, la durée du service dans l'armée impériale a changé plusieurs fois. Jusqu'en 1793, on s'engageait pour la vie ; entre 1793 et 1851, le service durait 25 ans ; entre 1851 et 1874, il a été ramené à 15 ans. En période de paix, on recrutait en moyenne de 5 à 7 hommes âgés de 15 à 35 ans pour 1 000 hommes soumis à l'impôt ; en cas de guerre, le recrutement s'élevait alors jusqu'à 70 recrues pour 1 000 hommes. En 1874, la réforme du recrutement conduisit à l'établissement d'une conscription obligatoire. Le recrutement dans l'armée touchait tous les hommes atteignant 20 ans. Un tirage au sort de 20 % d'entre eux était effectué, les 80 % restants étant affectés à la réserve. La durée du service était alors de 15 ans, dont 6 ans de service effectif et 9 ans de réserve.

<sup>(10)</sup> Sur l'historique des décrets et autres décisions ayant conduit à la mise en place de ces sources, voir A. Avdeev, A. Blum et I. Troitskaia, « Démographie historique de la Russie », *Histoire & Mesure*, 1993, VIII-1/2, p. 163-180.

<sup>(11)</sup> Une première présentation et utilisation de cette source, pour estimer la mortalité, a été faite dans Alain Blum et Irina Troitskaia, « La mortalité en Russie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : estimations locales à partir des *Revizii* », *Population*, 51(2), 1996, p. 303-328.

<sup>(12)</sup> Souvent différentes de celles des révisions. Nous n'aborderons cependant pas cette question dans cet article.

La grande majorité de la population que nous étudions est constituée par les paysans-serfs avant 1861, et par les paysans libres après la réforme. Les actes de mariage et de décès permettent d'en esquisser la composition (tableau 2). Avant 1861, on distingue d'une part la population enregistrée sur les révisions (et donc les paysans-serfs), qui paie l'impôt dans le domaine, et, d'autre part, la population libre ou rattachée à d'autres domaines (travailleurs venant d'un autre village du même propriétaire, marchands ou bourgeois, etc.). Ces derniers ne sont pas enregistrés dans les listes de révision du domaine, mais ils sont considérés comme des paroissiens.

## 2. *Les contraintes du servage et d'un modèle patrilocal*

Avant l'abolition du servage, les mariages étaient soumis à une très grande fermeture du domaine sur lui-même, ainsi qu'à une patrilocalité qui ne souffrait pas d'exception. Le mariage avec une personne extérieure était sévèrement réglementé par le propriétaire des serfs. Ainsi, dans une instruction de 1764 sur la gestion des domaines des comtes Cheremetev, le point 21 traite de l'emploi de travailleurs venant d'autres localités :

« Durant leur présence [celle des paysans qui n'appartiennent pas au domaine] dans le domaine, il n'est pas autorisé de leur donner une fille paysanne en mariage, et il est strictement interdit à mes paysans d'épouser une veuve ou une jeune fille venant de l'extérieur du domaine »<sup>(13)</sup>.

Le texte de l'instruction aux intendants de 1812, et en particulier les alinéas traitant du mariage avec des hommes ou des femmes étrangers au domaine, n'est pas aussi sévère, et exige avant tout que soient observées un certain nombre de règles pour demander une autorisation :

« Tous les paysans souhaitant se marier avec une veuve étrangère au domaine, une femme de soldat ou une jeune fille doivent sans faute et à l'avance obtenir auprès de l'administration du domaine une lettre officielle d'affranchissement de la femme de soldat, et l'attestation la plus authentique du décès de leur mari. Et, lorsque de tels documents auront été présentés et seront parus indubitables, l'administration mère leur fournira l'autorisation de se marier, mais, dans le cas contraire, ils ne devront pas se marier. Un paysan souhaitant donner en mariage à l'extérieur sa fille ou une parente ou encore une enfant adoptive doit à l'avance le demander à l'administration du domaine et doit présenter à l'administration tous les renseignements rassemblés et attestés par la communauté rurale en mentionnant à quel mari est donnée la jeune femme »<sup>(14)</sup>.

L'interdiction de se marier à l'extérieur était surtout très stricte pour les hommes, les femmes qui venaient au domicile du mari contribuant à enrichir le domaine, tandis que celles qui restaient célibataires, au domicile de leurs parents, constituaient une charge.

<sup>(13)</sup> Citation d'après K.N. Chtchepetov, *Krepostnoe pravo v vottchinah Cheremetevykh (Le servage dans les domaines des comtes Cheremetev)*, Moscou, 1947, p. 272.

<sup>(14)</sup> RGIA, f.1088 op.15, d.1, 1.33-34.

TABLEAU 2. – STATUT SOCIAL DES HOMMES NOUVEAUX MARIÉS ET DES HOMMES DÉCÉDÉS  
DANS LE DOMAINE DE VYHINO, 1815-1861 ET 1862-1899

	Nouveaux mariés				Décédés			
	1815-1861		1862-1899		1815-1861		1862-1899	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Serf rattaché au domaine (avant 1861) ou paysan (après 1861)	468	96,1	342	78,6	1419	93,4	1264	92,2
Paysan de la famille du tsar					3	0,2		
Paysan temporairement obligé (qui n'a pas encore racheté sa terre après la réforme)	1	0,2	5	1,1	1	0,1	1	0,1
Paysan d'Etat			1	0,2	9	0,6		
Miséreux à charge de l'Église	1	0,2	1	0,2	37	2,4		
Artisan	5	1,0			1	0,1		
Domestique					6	0,4		
Cosaque					1	0,1		
Marchand	2	0,4			5	0,3		
Paysan propriétaire			1	0,2			1	0,1
Bourgeois	4	0,8	7	1,6	14	0,9	1	0,1
Médecin			1	0,2			19	1,4
Soldat								
(dont soldat de réserve, caporal de réserve, soldat en permission)	5	1,0	66	15,2	22	1,4	74	5,4
Sous-officier (dont sous-officier de réserve, en permission)	1	0,2	11	2,5	1	0,1	11	0,8
Total	487	100,0	435	100,0	1519	100,0	1371	100,0

Sources : révisions et registres paroissiaux.

Les autorisations trouvées dans les archives Cheremetev pour l'année 1851 concernent essentiellement des filles de paysans pauvres, que la communauté rurale autorise à partir sans payer le prix de la décharge (cf. encadré 2). Toute demande devait en effet passer par l'assemblée de la communauté rurale, composée des chefs de famille, avant d'être présentée au comte. Si l'on peut y voir une stratégie de la communauté rurale permettant de se débarrasser des filles pauvres, il faut aussi y voir une volonté d'éviter de conserver au village les filles non mariées, à la fois parce qu'elles ne constituent pas une richesse, mais aussi parce qu'elles présentent des risques pour la moralité, comme le souligne l'article 50 de l'instruction aux intendants de 1811, dans lequel le propriétaire du domaine exprime son impatience, en observant que les jeunes filles ne se marient pas suffisamment tôt, et que « ayant atteint l'âge adulte, elles tombent dans le relâchement [...] et finalement se soustraient d'elles-mêmes au mariage<sup>(15)</sup> ».

Près de quatre mariages sur cinq, conclus avant 1861, concernaient un homme et une femme rattachés au domaine, c'est-à-dire inscrits sur les révisions (tableau 3). La très grande majorité des autres mariages concernaient un homme rattaché au domaine, la femme venant de l'extérieur des trois villages. Le caractère patrilocal du mariage<sup>(16)</sup> était donc entièrement respecté. Sur l'ensemble des trois villages avant 1861, nous n'avons trouvé qu'un exemple d'un homme venu au domicile de son épouse. Les hommes, de leur côté, étaient autorisés à rechercher une épouse en dehors du domaine s'ils ne trouvaient pas d'épouse dans celui-ci. Et dans ce cas, les femmes venaient généralement d'un autre domaine du même propriétaire.

TABLEAU 3. – RÉPARTITION DES MARIAGES SELON L'APPARTENANCE DES CONJOINTS À LA POPULATION ENREGISTRÉE DANS LE DOMAINE DE VYHINO (1815-1861)

Origine des conjoints	Nombre de mariages	Répartition (en % de l'ensemble des mariages)
Les deux conjoints sont rattachés au domaine	443	78
Un seul des deux conjoints est rattaché au domaine	107	19
Dont :		
– l'homme	93	16
– la femme	14	2
Aucun des deux conjoints n'est rattaché au domaine	17	3
Le rattachement de la femme n'a pu être identifié	4	1
Total	571	100
<i>Sources</i> : registres de mariages.		

<sup>(15)</sup> RGIA, f.1088 op.15, d.462, l. 32

<sup>(16)</sup> Le lieu de résidence du couple est toujours celui du père du mari.

**Encadré 2**  
**Quelques exemples d'autorisations accordées pour se marier**  
**avec une personne extérieure au domaine<sup>(17)</sup>**

**Feuillet 28-38**

*Natalia Vasileva Spesivtseva*, 19 ans, du village de Joulebino, fille de la veuve Avdotia Spesivtseva, que l'on ne recherche pas dans le domaine. Le fiancé, le paysan de la couronne Filipp Ivanov Boldine, du village de Pankov, s'est trouvé disponible par consentement mutuel [...].

Signes : 19 ans, de taille moyenne, de cheveux et sourcils de couleur rousse claire, yeux gris, nez et bouche ordinaires, menton rond, visage pur.

Sentence de la communauté rurale (*mir*) : il n'y a pas d'empêchement à un mariage à l'extérieur, la veuve Avdotia Spesivtseva n'est pas en mesure de payer l'argent de la décharge, car feu son mari lui a laissé six enfants en bas âge et « elle les nourrit toute seule dans une grande pauvreté par son propre travail [...] En considération du paiement ponctuel de sa contribution à l'impôt (*obrok*) ainsi que des autres charges, nous la libérons de notre côté ».

Résolution de l'administration de la Maison de Moscou : préparer la lettre d'affranchissement sans prendre l'argent correspondant, ne recouvrer que le prix pour le papier d'un rouble argent 75 kopeks.

**Feuillet 39-46**

*Anisia Fedorova Priahina*, du village de Joulebino, 20 ans, n'est pas recherchée en mariage dans le domaine, en raison de sa pauvreté. Le fiancé est du district et de la province de Moscou du domaine de Monsieur le Conseiller d'État effectif et cavalier Nicolas Andreevitch Divov, du village de Marousina, le paysan Gavriilo Mihaïlov Sorokin.

Signes : de taille moyenne, cheveux et sourcils roux sombre, yeux gris, nez et bouche ordinaires, menton rond, visage blanc.

Signe particulier : sous l'œil droit près du nez il y a une petite verrue.

Sentence de la communauté rurale : il n'y a pas d'empêchement à un mariage à l'extérieur, n'est pas en mesure de payer la somme pour l'affranchissement en raison de sa pauvreté.

**Feuillet 54-61**

*Natalia Mihaïlova Sezemova*, du village de Vyhino, 17 ans, aucun fiancé du domaine ne s'est présenté. Le fiancé est Egor Fedorov Tysterskov, 30 ans, du village de Kosine, enregistré comme paysan de l'État.

Sentence de la communauté rurale : il n'y a pas d'empêchement à un mariage à l'extérieur, mais en raison d'une situation passable, il faudrait prendre l'argent pour l'affranchissement. Cependant, son père Mihaïl Sezemov est seul et depuis le partage du ménage il y a plus de vingt ans, il détient deux *tiagla*; sa famille est composée de 10 âmes, fournit un grand travail, est de conduite correcte, et paye ponctuellement ses charges. Affranchir sa fille sans qu'il paye l'argent correspondant.

Ce caractère strict des contraintes ne signifie pas absence de mobilité, mais possibilité d'effectuer une migration matrimoniale hors du domaine limitée aux femmes. En revanche, une femme est libre de circuler entre les villages d'un même domaine, et ce type de migration est important au sein du domaine de Vyhino (figure 1). La migration résiduelle pro-

<sup>(17)</sup> RGIA, f.1088 op.15, d.462 « 0 vypuske v postoronnee zamujestvo iz Vyhinskoï vottchiny v 1851 godu » (« Départs l'année 1851 hors du domaine de Vyhino en raison d'un mariage »).

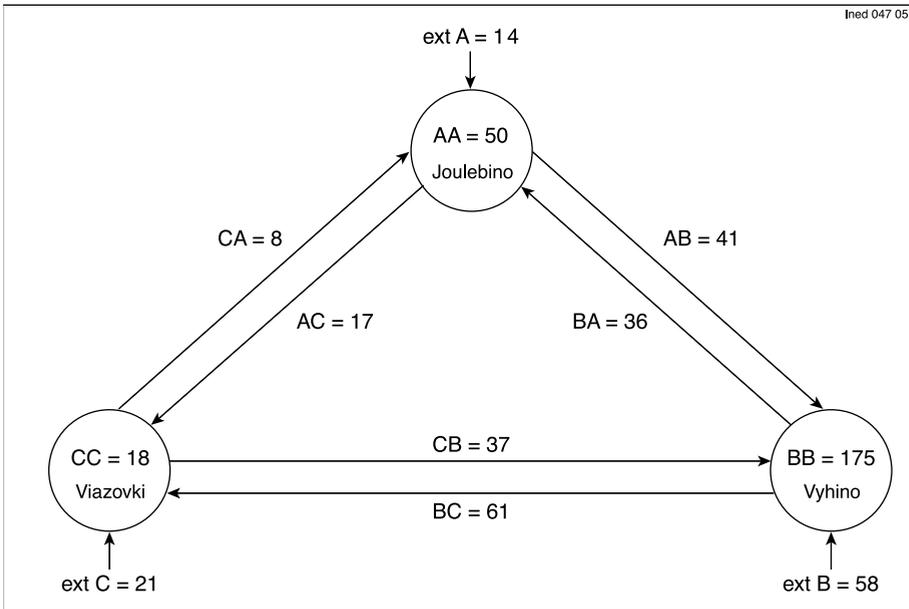


Figure 1. – Migrations matrimoniales des femmes,  
domaine de Vyhino (1815-1861)

AA, BB, CC : l'épouse appartient à la population enregistrée et vit dans le même village que son époux (A : Joulebino; B : Vyhino; C : Viazovki).

AB, BA, AC, CA, CB, BC : l'épouse appartient à la population enregistrée et vit dans un autre village, mais dans le même domaine.

extA, extB, extC : l'épouse n'appartient pas à la population enregistrée.

Sources : révisions et registres de mariages.

venant d'autres domaines n'est pas négligeable et sert, comme nous le verrons par la suite, à pallier les déséquilibres démographiques. Les nombreux liens de parenté entre les habitants de ces villages et les interdits de parenté très stricts, qui concernent la parenté biologique, la parenté par alliance et la parenté spirituelle<sup>(18)</sup>, contraignent à un recrutement extérieur des épouses. Il y a ainsi une relation étroite entre la proportion de mariages dans lesquels l'épouse est venue d'un autre village et la population du village (tableau 4). Dans le plus petit village, Viazovki, près de 85 % des mariages sont conclus avec une épouse extérieure au village.

En outre, les femmes extérieures au domaine ne viennent pas de loin : les deux tiers d'entre elles vivaient auparavant à Moscou, qui était située à une quinzaine de kilomètres, ou bien dans des villages environnants, mais appartenant également au comte Cheremetev (tableau 5).

<sup>(18)</sup> Les interdits de parenté sont étendus jusqu'au 7<sup>e</sup> degré pour la parenté biologique ; ils s'appliquent aussi à la parenté par alliance et à la parenté spirituelle (parrains et marraines, selon la ligne descendante).

TABLEAU 4. – POPULATION DES VILLAGES DU DOMAINE DE VYHINO ET NOMBRE DE MARIAGES ENTRE 1815 ET 1861 SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉPOUSE

Village	Population à chacune des révisions								Nombre de mariages	
	7 <sup>e</sup> révision (1816)		8 <sup>e</sup> révision (1834)		9 <sup>e</sup> révision (1850)		10 <sup>e</sup> révision (1858)		Femme du village	Femme venue d'un autre village du domaine ou de l'extérieur du domaine
	H	F	H	F	H	F	H	F		
Vyhino	255	289	339	362	398	454	418	476	175	136
Joulebino	155	167	202	220	141	169	147	166	50	58
Viazovski	99	86	133	128	125	130	131	135	18	99
Total	509	542	674	710	664	753	696	777	243	293

*Sources* : révisions et registres de mariages.

TABLEAU 5. – ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉPOUSES EXTÉRIEURES AU DOMAINE DE VYHINO (1815-1861)

Origine de l'épouse	Nombre de mariages	Répartition (en %)
Moscou	17	18,3
Villages environnants	41	44,1
Autre district du gouvernement de Moscou	19	20,4
Autre gouvernement	3	3,2
Non indiqué ou non identifié	13	14,0
Total	93	100,0

*Sources* : registres de mariages.

Cette première analyse suggère que seule l'absence d'épouse qui puisse convenir à un paysan dans les trois villages autorise la recherche d'une épouse à l'extérieur du domaine. La mobilité minimale serait la règle, chaque village cherchant à conserver ses femmes ; lorsque la recherche est restée vaine, les départs ou les arrivées ont lieu pour garantir un mariage universel. S'agit-il d'échanges ? Le propriétaire foncier ou la communauté rurale ont-ils une action sur ces dynamiques ? Nous ne pouvons pas, pour l'instant, y répondre. Mais il semble bien que le modèle à l'œuvre soit celui d'une minimisation des flux de mobilité entre villages, tout en maximisant la proportion de personnes trouvant un conjoint, c'est-à-dire tout en garantissant un mariage universel.

Cela ne signifie pas que les comportements aient été stables tout au long du siècle, ni même durant le demi-siècle qui a précédé l'abolition du servage. La proportion de femmes venant de l'extérieur commence en effet à augmenter dès le début de la décennie précédant la réforme. Cette hausse reste peu sensible, et elle est probablement la conséquence d'une difficulté croissante à trouver une épouse dans le domaine, comme nous le verrons plus loin. Il n'est pas exclu, mais nous ne pouvons arriver à une conclusion tranchée pour l'instant, que cette décennie soit aussi marquée par un relâchement des règles et des contraintes, dont les paysans savaient déjà qu'elles seraient modifiées. Néanmoins, la dimension contraignante du servage est démontrée avec clarté par l'augmentation considérable et presque

immédiate<sup>(19)</sup> de la recherche des épouses à l'extérieur du domaine après la réforme. Si le caractère patrilocal du mariage est conservé, puisque les hommes continuent, très majoritairement, à faire venir leur épouse, les conjointes viennent désormais d'ailleurs : à la fin du siècle, elles ne sont plus que 40 % à être nées dans un des trois villages du domaine (figure 2). Elles viennent pour l'essentiel des villages voisins du district de Moscou, ce qui correspond à un schéma de mobilité classique en milieu rural.

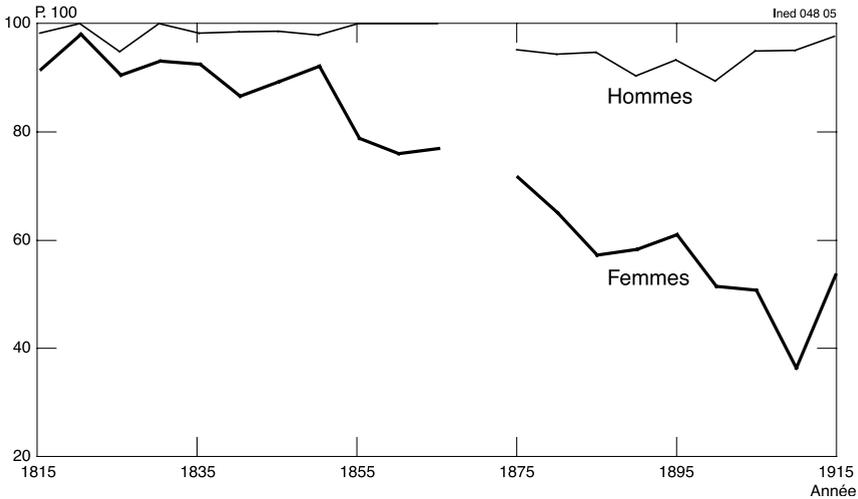


Figure 2.– Proportion de nouveaux mariés paysans nés dans le domaine de Vyhino (1815-1915)

Sources : registres de mariages.

Ces deux tendances montrent que le caractère patrilocal de la famille paysanne correspond, au-delà des contraintes liées au servage, à un ancrage anthropologique fort. Au contraire, le recrutement des épouses au sein du domaine est pour l'essentiel l'expression d'une contrainte externe qui s'impose aux individus, puisque dès que la contrainte se relâche, la mobilité matrimoniale augmente.

### 3. *Un mariage universel*

L'hypothèse selon laquelle les comportements matrimoniaux s'expliquent en partie par une exigence d'universalité du mariage, en particulier masculin, est corroborée par l'état matrimonial des paysans tel qu'on peut

<sup>(19)</sup> Malheureusement, les registres de mariages des trois villages étudiés sont lacunaires au moment même de la réforme, ce qui nous empêche de mesurer la rapidité de l'impact de cette réforme.

l'observer aux diverses révisions. En effet, ces sources fournissent l'état matrimonial des personnes enregistrées, puisque toute femme mariée ou veuve est désignée comme « épouse de », « mère de » ou « veuve de ». Une femme qualifiée de « fille de », « sœur de », « petite-fille de » ou « nièce de » n'a jamais été mariée. Quelques mentions (« tante de » par exemple) ne permettent pas de déterminer l'état matrimonial exact, mais elles sont très rares et d'autres sources permettent, souvent, de résoudre la question. Pour les hommes, la présence d'une épouse à une révision ou celle d'enfants fournit la réponse ; dans le cas contraire, l'étude des révisions précédentes et ultérieures et celle des registres paroissiaux permettent de déterminer l'état matrimonial.

Les âges au mariage sont d'abord soumis aux restrictions imposées par le droit canonique : jusqu'en 1830, l'âge minimum au mariage est fixé à 13 ans pour les femmes et à 15 ans pour les hommes ; à partir de 1830, il est respectivement relevé à 16 ans et 18 ans<sup>(20)</sup>. La législation du mariage en Russie apportait aussi des restrictions à l'encontre des mariages aux âges élevés<sup>(21)</sup>. Ces règles étaient strictement suivies, mais elles ne suffisent bien entendu pas à décrire les pratiques matrimoniales.

L'estimation de la proportion de personnes mariées ou ayant déjà été mariées selon l'âge à partir des observations transversales fournies par les révisions (figure 3) n'est pas parfaite et une reconstitution par cohorte serait plus appropriée. La courbe n'est pas strictement croissante, à la fois en raison des faibles effectifs et donc des aléas, mais aussi des effets de génération. Un déficit d'hommes, consécutif aux guerres napoléoniennes par exemple, a des conséquences directes sur le mariage des générations féminines correspondantes. De plus, cette figure a été construite en réunissant les données issues des différentes révisions (de la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup>) : à âge donné, nous observons donc des générations très différentes. Cependant, les tendances sont suffisamment nettes pour montrer que le célibat définitif est inférieur à 5 %, chez les hommes comme chez les femmes. C'est vers 25 ans qu'environ 90 % des hommes et des femmes se sont déjà mariés.

#### 4. *L'âge au mariage*

Pour obtenir les distributions de l'âge au mariage, nous pouvons utiliser diverses sources. Les actes de mariage mentionnent l'âge au mariage à partir de 1838, suite à la loi de 1835 donnant obligation d'indiquer l'âge des nouveaux mariés. La combinaison des actes de naissance et de mariage permet de déterminer l'âge au mariage de façon plus précise, mais n'est pas réalisable sur toute la période. En effet, les actes de naissance les plus

<sup>(20)</sup> À l'exception des habitants du Caucase pour lesquels les âges restent inchangés.

<sup>(21)</sup> Les personnes souhaitant se marier après 60 ans devaient obtenir une dispense et les mariages étaient interdits au-delà de 80 ans. Enfin, l'Église était hostile aux mariages entre époux présentant un écart d'âge trop élevé.

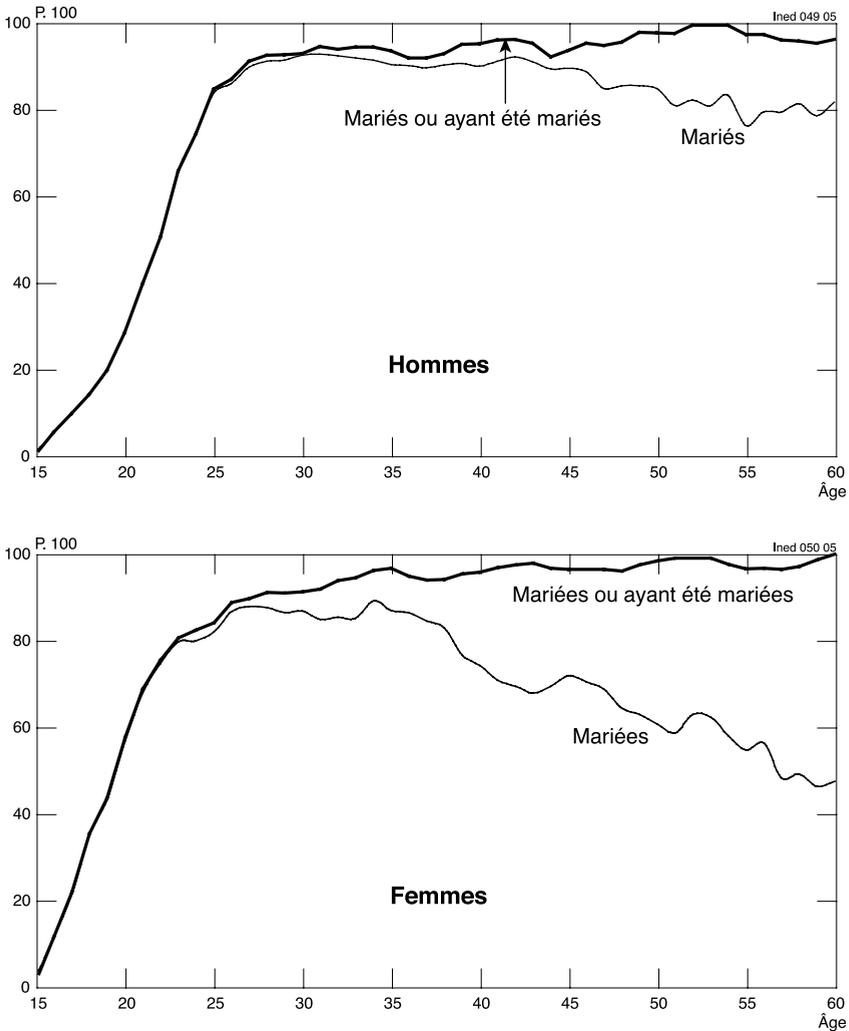


Figure 3. – Proportion de personnes mariées ou ayant déjà été mariées selon l'âge et le sexe, domaine de Vyhino (1816-1858)

Note : les effectifs utilisés pour le calcul des proportions sont des moyennes mobiles sur 5 années d'âge.

Sources : révisions (données regroupées).

anciens datent de 1815 et les cohortes de mariages correspondantes se constituent à partir de la seconde moitié de la décennie 1830. Enfin, les révisions donnent des indications plus nombreuses puisqu'elles permettent de déterminer l'âge des époux pour les mariages conclus entre 1815 et 1838.

Les résultats obtenus à partir de ces différentes sources sont dans l'ensemble proches, surtout pour les premiers mariages (tableau 6). Les révisions fournissent des résultats moins précis, mais elles sont malgré tout utilisables et permettent d'obtenir des séries complètes depuis le début du siècle.

TABLEAU 6. – ÂGE MOYEN AU MARIAGE SELON DIVERSES SOURCES, DOMAINE DE VYHINO (1815-1861)

	Actes de mariage		Révisions		Actes de naissance et de mariage	
	Nombre de cas	Âge moyen (écart type)	Nombre de cas	Âge moyen (écart type)	Nombre de cas	Âge moyen (écart type)
Tous mariages						
Hommes	326	24,2 (± 7,2)	538	23,6 (± 6,9)	275	22,6 (± 3,5)
Femmes	317	20,6 (± 4,5)	495	19,8 (± 4,1)	264	20,4 (± 3,2)
Premiers mariages						
Hommes	267	21,9 (± 3,8)	444	21,4 (± 4,1)	256	22,1 (± 2,8)
Femmes	296	19,9 (± 3,4)	467	19,3 (± 3,1)	256	20,1 (± 2,6)

*Sources* : registres paroissiaux et révisions.

Entre 1815 et 1861, l'âge moyen au premier mariage fluctue entre 20 ans et 22,9 ans pour les hommes et entre 19,3 et 20,7 ans pour les femmes, selon la période<sup>(22)</sup>. L'âge maximum au mariage que nous observons est de 53 ans pour les hommes et de 45 ans pour les femmes ; l'époux est âgé de plus de 50 ans dans 7 cas seulement.

Dans les sociétés européennes occidentales, l'épouse est presque toujours plus jeune que l'époux, ce que soulignent également les observateurs russes en Russie<sup>(23)</sup>. La littérature de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle fournit cependant quelques témoignages de mariages paysans dans lesquels l'épouse était plus âgée que l'époux. Les commentateurs contemporains de ces témoignages estiment qu'il ne s'agissait pas de cas isolés<sup>(24)</sup>. Les études récentes semblent conforter cette opinion. Peter Czap, étudiant le village de Mishino, domaine du Prince N.S. Gagarine situé à l'ouest du gouvernement de Riazan, remarque que, entre 1814 et 1831, l'âge moyen au premier mariage des femmes est un peu plus élevé que celui des hommes. Il observe aussi que l'âge moyen au mariage des hommes est plus élevé dans la période suivante, entre 1830 et 1850<sup>(25)</sup>. Pour expliquer cette « anomalie » observée à partir de 1814, Czap met en

(22) Selon le recensement de 1897, l'âge moyen au premier mariage dans la population rurale était de 21,5 ans pour les femmes et de 23,3 ans pour les hommes. Un siècle après, en 1989, il s'élevait respectivement à 20,6 et 22,2 ans.

(23) S.V. Pahman, *Obytchnoe grajdanskoe pravo v Rossii. Iuriditcheskie otcherki (Le droit civil coutumier en Russie. Essai juridique)*, tome 2, 1877, p. 38.

(24) Iu. Lotman, *Puchkin. Biografiia pisatelja. Stat'i i zametki 1960-1990. « Evgenii Onegin ». Kommentarii (Pouchkine. Biographie de l'écrivain. Articles et notes 1960-1990, « Eugène Onéguine »)*, 1997, p. 618-619.

(25) P. Czap, « Marriage and the peasant joint family in the era of Serfdom », in David L. Ransel (ed.), *The Family in Imperial Russia. New lines of historical research*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago-London, 1978, p. 113.

cause la diminution du nombre de jeunes hommes disponibles, en raison du recrutement consécutif à la campagne militaire de 1812, mais il n'explique pas que cette situation perdure jusqu'en 1829. Il n'indique d'ailleurs pas l'ampleur du recrutement durant les années 1812-1815, bien que la comparaison des révisions de 1811 et de 1815 eût pu fournir des indications sur ce point<sup>(26)</sup>.

Dans le domaine de Vyhino, même si dans la majorité des premiers mariages l'homme est plus âgé que son épouse, il n'est pas rare d'observer des mariages où les femmes sont plus âgées que leur époux ou ont le même âge que lui (tableau 7).

TABLEAU 7. – DIFFÉRENCES D'ÂGE ENTRE ÉPOUX DANS LE DOMAINE DE VYHINO (PREMIERS MARIAGES, 1830-1861)

Différence d'âge	Nombre de cas	Proportion dans l'ensemble des mariages (%)	Différence moyenne d'âge (écart type)
L'époux est moins âgé que l'épouse	57	18	2,82 (± 1,89)
L'époux et l'épouse ont le même âge	41	13	0
L'époux est plus âgé que l'épouse			
De 1 à 4 ans	117	37	2,42 (± 1,03)
De 5 à 9 ans	65	21	6,31 (± 1,32)
De 10 à 14 ans	17	5	12,24 (± 1,52)
De 15 ans ou plus	19	6	20,00 (± 5,51)

Sources : registres de mariages.

Ces principales caractéristiques ne témoignent cependant pas d'un modèle de mariage figé. Les tendances temporelles confirment celles que nous avons observées à partir des migrations matrimoniales. La croissance ininterrompue de l'âge moyen au mariage jusqu'à la fin des années 1850 (figure 4), autant chez les femmes que chez les hommes, semble être l'expression de contraintes sur le marché matrimonial, qui rendent plus difficile le choix d'un conjoint, et résultent à la fois de l'ampleur des interdits de parenté et des restrictions en matière de mobilité matrimoniale. Et de fait, dès que les contraintes de recrutement interne des conjoints se relâchent un peu, au début de la décennie 1850, l'âge au mariage baisse rapidement. La baisse se prolonge avec la réforme, qui ouvre la possibilité de choisir son conjoint (surtout l'épouse) à l'extérieur, comme nous l'avons montré précédemment. Nous ne pouvons malheureusement pas retracer l'évolution de l'âge au mariage dans la décennie qui suit la réforme, en raison de l'absence de données durant cette période. Mais un calcul approché de l'âge moyen des pères à la première naissance permet de confirmer la relation entre réforme et baisse rapide de l'âge au mariage (figure 5).

<sup>(26)</sup> Dans un travail postérieur, P. Czap considère que de tels mariages sont rares, et ne sont que des événements aléatoires, contraints par les conditions économiques de la campagne : P. Czap, « "A large family: the peasant's greatest wealth": Serf household in Mishino, Russia, 1814-1858 », in R. Wall (éd.), *Family forms in historic Europe*, Cambridge 1983, p. 120; voir aussi à ce propos, Mark Tolts et Anatoly Vichnevskij, *Evolutsiia bratchnosti i rojdaemosti v sovetskii period (Évolution de la nuptialité et de la fécondité pendant la période soviétique)*, in Leonid Rybakovski (éd.), *Naselenie SSSR za 70 let (La population de l'URSS depuis 70 ans)*, Moscou, 1981, p. 79.

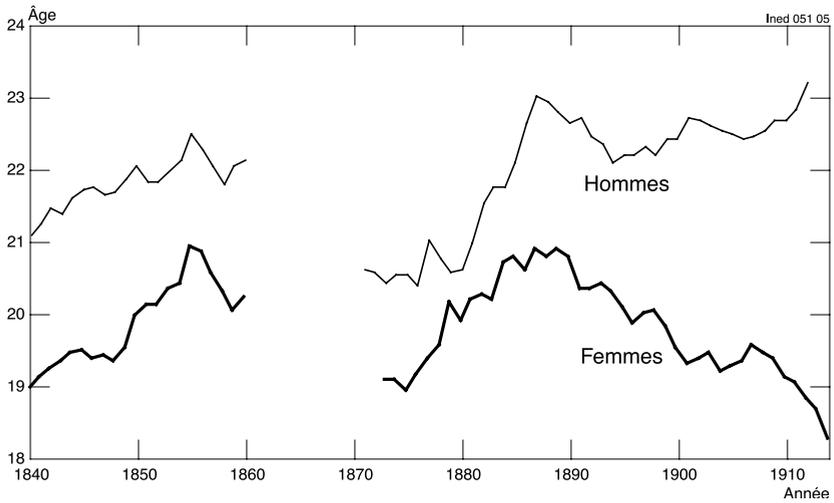


Figure 4. – Âge moyen au premier mariage des paysans résidant dans le domaine de Vyhino (1840-1914)

Sources : registres de mariages.



Figure 5. – Comparaison des âges moyens au mariage et à la première naissance parmi les hommes paysans résidant dans le domaine de Vyhino (1840-1914)

Sources : registres de naissances et de mariages.

En revanche, les évolutions qui s'ébauchent au milieu des années 1870 pour se renforcer à la fin du siècle semblent traduire une transformation assez profonde des modèles matrimoniaux, avec un écart d'âge entre époux beaucoup plus important du fait de l'élévation de l'âge au mariage des hommes, tandis que l'âge au mariage des femmes est beaucoup plus faible. Il est encore trop tôt pour déterminer si cela s'explique par des déséquilibres sur le marché matrimonial ou par une transformation des pratiques, que cette transformation soit due à la levée des contraintes, aux changements de l'organisation rurale dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou à l'industrialisation naissante dans la région de Moscou. Il nous semble cependant que la contrainte démographique n'en est pas la raison, tant le système semble se stabiliser à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Quoi qu'il en soit, ces transformations confirment à quel point le servage modèle les comportements par la contrainte et que ceux-ci n'étaient pas l'expression de pratiques ou de représentations socialement ancrées.

### 5. *Un modèle matrimonial particulier*

On considère habituellement que l'écart d'âge entre époux résulte d'une différence socialement privilégiée qui constituerait une sorte de norme. Ainsi, plus un homme se marie âgé, plus son épouse est âgée. Or, le mariage russe avant la réforme répond à un modèle très différent. En effet, si l'on considère les premiers mariages, quel que soit l'âge au mariage de l'époux, l'âge moyen au mariage de son épouse est le même, environ 19 ans (tableau 8). Il en est presque de même si l'on se place du point de vue des épouses : avant 1861, quel que soit l'âge au mariage de l'épouse, l'âge moyen au mariage de l'époux ne varie guère. Mais l'ouverture des aires de recrutement du conjoint modifie le schéma pour les épouses après la réforme, montrant une compétition plus complexe entre hommes célibataires et veufs, ainsi qu'une diversification des logiques matrimoniales.

Il y a manifestement une préférence d'âge marquée pour les jeunes âges, qui conduit à un modèle que l'on pourrait qualifier de file d'attente<sup>(27)</sup>. Quel que soit leur âge, les hommes sont en concurrence sur le marché matrimonial, et prennent des épouses en fonction d'une préférence fondée non sur un écart d'âge, mais sur un âge absolu, le plus jeune possible, compte tenu des contraintes juridiques. Il en est de même pour les épouses. Chaque année, les célibataires semblent choisir parmi un ensemble de conjoints potentiels, non pas en fonction de l'âge qu'eux-mêmes ont atteint, mais en fonction des disponibilités. L'âge plus élevé des hommes au premier mariage ne serait que la conséquence d'une entrée plus tardive sur le marché matrimonial, l'âge minimal étant plus élevé pour ces derniers que pour les femmes.

---

(27) Le modèle de file d'attente est traditionnellement invoqué pour expliquer la distribution des âges au mariage, mais en fondant l'explication sur des prémisses différentes : *Manuel X : techniques indirectes d'estimation démographique*, New York, Nations unies, 1984, p. 11.

TABLEAU 8. – ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE L'ÉPOUSE (DE L'ÉPOUX) EN FONCTION DE L'ÂGE AU MARIAGE DE L'ÉPOUX (DE L'ÉPOUSE) DANS LE DOMAINE DE VYHINO

	Âge de l'époux (premiers mariages)									
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1815-1861										
Âge moyen de l'épouse (nombre de mariages)	*	*	19,0 (26)	19,1 (35)	19,8 (50)	19,5 (38)	19,3 (31)	19,3 (30)	19,8 (25)	*
1862-1899										
Âge moyen de l'épouse (nombre de mariages)	*	*	19,3 (27)	18,8 (44)	19,6 (54)	19,5 (54)	19,7 (69)	20,6 (35)	20,2 (17)	20,5 (34)
	Âge de l'épouse (premiers mariages)									
	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1815-1861										
Âge moyen de l'époux (nombre de mariages)	22,7 (21)	22,2 (41)	22,5 (44)	22,7 (50)	21,7 (57)	21,7 (18)	23,6 (24)	22,1 (15)	*	*
1862-1899										
Âge moyen de l'époux (nombre de mariages)	20,7 (20)	22,1 (52)	21,7 (65)	22,3 (80)	22,3 (71)	23,2 (42)	24,1 (43)	25,8 (26)	26,1 (17)	*

\* Effectifs trop faibles ou aucun cas.

Entre parenthèses : nombre de cas.

Sources : registres de mariages et de naissances.

Le mécanisme à l'œuvre se précise lorsqu'on observe la différence d'âge entre époux selon l'origine géographique de chacun d'entre eux. De fait, les hommes qui vont chercher une épouse à l'extérieur du domaine, et qui y ont donc été autorisés, sont plus âgés que ceux qui trouvent une épouse dans le village, et l'épouse qu'ils trouvent à l'extérieur est elle-même un peu plus âgée (tableau 9).

TABLEAU 9. – ÂGE MOYEN DES ÉPOUX EN FONCTION DE L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉPOUSE (PREMIERS MARIAGES MASCULINS), DOMAINE DE VYHINO

Origine de l'épouse	Âge moyen de l'époux (écart type)	Âge moyen de l'épouse (écart type)	Nombre de mariages dans lesquels l'âge de l'homme est connu	Nombre de mariages dans lesquels l'âge de la femme est connu
1815-1861				
Même village	21,2 (± 3,2)	19,9 (± 3,2)	205	107
Même domaine	20,8 (± 3,0)	19,5 (± 2,3)	174	101
Extérieure au domaine	22,2 (± 4,4)	20,2 (± 4,2)	73	49
1862-1899				
Même village	21,7 (± 2,5)	19,6 (± 2,4)	125	122
Même domaine	21,4 (± 2,8)	19,0 (± 2,1)	90	88
Extérieure au domaine	22,0 (± 3,2)	20,2 (± 3,2)	152	140
1900-1913				
Même village	22,9 (± 3,0)	19,8 (± 4,1)	82	82
Même domaine	23,4 (± 2,8)	18,8 (± 2,1)	39	39
Extérieure au domaine	22,5 (± 2,7)	19,6 (± 2,3)	136	134
<i>Sources</i> : registres de mariages et de naissances.				

Ainsi, pour pallier l'impossibilité de faire fonctionner le marché matrimonial de façon strictement fermée, les hommes peuvent aller chercher une épouse à l'extérieur du domaine. Ce n'est pas, avant la réforme, une pratique courante, mais une issue extrême aux contraintes. L'extérieur du village (ou du domaine) apparaît bien comme un dernier recours, lorsqu'il n'est pas possible de trouver son conjoint dans le village (ou dans le domaine). Et l'on observe un rapprochement des âges moyens des épouses selon qu'elles sont originaires du village ou extérieures au domaine après la réforme, une fois que les contraintes restreignant la mobilité ont été levées.

## 6. *Veufs et célibataires en concurrence sur le marché matrimonial*

Les remariages étaient fréquents, en particulier pour les hommes. Sur 578 mariages enregistrés dans les registres paroissiaux au cours de la période 1815-1861, 487 étaient des premiers mariages masculins (84 %) et 548 des premiers mariages féminins (95 %). Entre 1862 et 1899, les pro-

portions sont identiques (sur 503 mariages, 428 (85 %) étaient des premiers mariages masculins et 474 (94 %) des premiers mariages féminins). Les remariages étaient conclus très rapidement après le veuvage, en particulier pour les hommes, puisque l'intervalle moyen entre veuvage et remariage est nettement inférieur à une année et que 60 % des remariages masculins ont lieu moins de 6 mois après le veuvage (tableau 10). Enfin, nous n'avons observé aucun divorce dans la population étudiée durant tout le siècle<sup>(28)</sup>.

TABLEAU 10. – INTERVALLE ENTRE LE VEUVAGE ET LE REMARIAGE  
DANS LE DOMAINE DE VYHINO (SECONDS MARIAGES SEULEMENT)

Intervalle entre le veuvage et le remariage	Seconds mariages			
	Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%
Moins d'un mois	4	4	1	7
De un à 3 mois	26	29	2	14
De 3 à 6 mois	25	27	2	14
De 6 à 12 mois	16	18	1	7
De 1 à 2 ans	13	14	1	7
De 2 à 3 ans	5	6	6	44
Plus de 3 ans	2	2	1	7
Total	91	100	14	100
Intervalle moyen (en mois)	9,1		20,7	

*Nota* : seuls sont pris en compte les remariages pour lesquels on connaît la date du veuvage et celle du remariage.  
*Sources* : registres de mariages et de décès.

Il est rare que des hommes célibataires épousent des veuves. En revanche, les femmes célibataires épousent plus souvent des veufs, conséquence directe d'un remariage plus systématique des hommes veufs que des femmes veuves (tableau 11).

En outre, au cours de la période 1815-1913, l'âge moyen des épouses est plus élevé lorsque le conjoint a déjà été marié (23,7 ans s'il se remarie contre 19,9 dans le cas d'un premier mariage). La différence reste impor-

(28) Dans la période que nous étudions, l'Église orthodoxe autorisait le divorce pour des raisons strictement définies par la loi, la plupart du temps après autorisation du saint-synode (organe suprême du pouvoir religieux dans la Russie tsariste). Les raisons admises étaient les suivantes :

- condamnation de l'un des deux époux à la perte de tous ses droits et à l'exil au travail forcé à vie. Pour divorcer dans une telle situation, il n'était pas indispensable de s'adresser au saint-synode, l'autorisation pouvant être donnée par le responsable de l'évêché (*eparhiâ*);
- adultère;
- dans le cas d'une incapacité physique à vivre en couple, constatée après trois ans ou plus de vie commune, à condition que cette incapacité soit naturelle et ne se soit pas déclarée durant le mariage;
- absence d'un des deux époux pendant plus de cinq ans;
- décision des époux d'entrer dans la vie monacale.

Dans les registres paroissiaux de la paroisse de Vechniaki durant la période 1815-1918, un seul cas de divorce est inscrit; le divorcé est un colonel de l'armée russe, sans que les raisons du divorce soient précisées. Cette inscription est portée sur la partie des registres consacrée aux mariages, car il n'y a pas de registre spécifique pour les divorcés.

TABLEAU 11. – RANG DU MARIAGE DES ÉPOUX DANS LE DOMAINE DE VYHINO (1815-1913)

Rang du mariage des hommes	Rang du mariage des femmes		
	1 <sup>er</sup> mariage	Remariage	Total
	1815-1861		
1 <sup>er</sup> mariage	478	9	487
Remariage	70	21	91
Total	548	30	578
	1862-1899		
1 <sup>er</sup> mariage	421	7	428
Remariage	53	22	75
Total	474	29	503
	1900-1913		
1 <sup>er</sup> mariage	273	5	278
Remariage	38	19	57
Total	311	24	335

Sources : registres de mariages.

tante même si l'épouse en est à son premier mariage : les femmes célibataires dont le conjoint a déjà été marié sont âgées de 21,2 ans en moyenne au moment du mariage. Cela montre que, par rapport aux célibataires, les veufs sont plutôt désavantagés sur le marché matrimonial. D'ailleurs, les premiers vont chercher une épouse à l'extérieur du village plus souvent que les seconds (tableau 12), quelle que soit la période. Bien entendu, comme nous l'avons déjà souligné, le recrutement extérieur est beaucoup plus important après 1861. Il reste plus élevé pour les veufs que pour les célibataires.

### 7. *La saisonnalité des mariages : les contraintes de la religion*

Le mariage a toujours été soumis à une forte saisonnalité mensuelle et hebdomadaire. Les interdits religieux et les contraintes strictement saisonnières, liées aux travaux des champs, s'ajoutent à des préférences sociales marquées pour certaines périodes. Dans les populations rurales catholiques ou protestantes d'ancien régime, les interdits religieux impriment fortement leur marque sur cette saisonnalité. Les comportements ne sont pas pour autant strictement déterminés par les contraintes religieuses, puisque dès que l'état civil succède à l'enregistrement religieux, les saisonnalités se transforment<sup>(29)</sup>.

Les interdits religieux étaient encore plus nombreux dans la religion orthodoxe, puisqu'il était pratiquement impossible de se marier pendant

<sup>(29)</sup> Jacques Houdaille le montre clairement lorsqu'il compare la saisonnalité des mariages avant et après la révolution française : Jacques Houdaille, « Un indicateur de pratique religieuse : la célébration saisonnière des mariages avant, pendant et après la révolution française (1740-1829) », *Population*, 33(2), 1978, p. 365-380.

TABLEAU 12. – ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉPOUSE SELON LE RANG DU MARIAGE DE L'ÉPOUX, DOMAINE DE VYHINO

Origine géographique de l'épouse	Rang du mariage de l'époux					
	1 <sup>er</sup> mariage		Remariage		Total	
	Effectif	Répartition (en %)	Effectif	Répartition (en %)	Effectif	Répartition (en %)
			1815-1861			
Même village	213	46	29	34	242	44
Même domaine	180	38	31	37	211	38
Extérieure au domaine	74	16	24	29	98	18
Total	467	100	84	100	551	100
			1862-1899			
Même village	128	34	22	32	150	34
Même domaine	92	25	10	15	102	23
Extérieure au domaine	152	41	36	53	188	43
Total	372	100	68	100	440	100
			1900-1913			
Même village	82	32	13	24	95	31
Même domaine	39	15	8	15	47	15
Extérieure au domaine	136	53	33	61	169	54
Total	257	100	54	100	311	100

Sources : registres de mariages.

près de neuf mois sur douze : les mariages sont interdits durant les périodes de jeûne, soit entre 16 et 21 semaines par an, à la veille et durant les jours de fêtes religieuses importantes, ainsi que durant la semaine de Pâques et une période de deux semaines après Noël (figure 6).

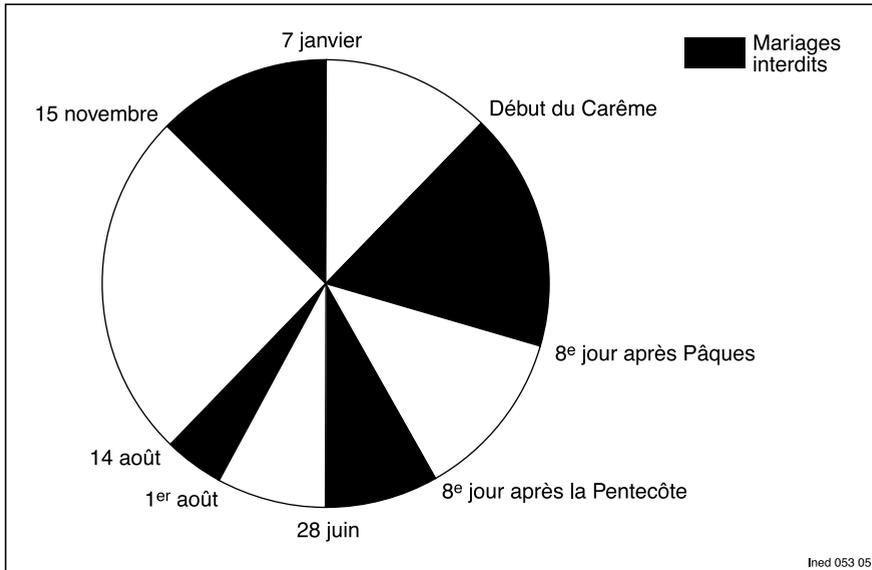


Figure 6.– Périodes d'interdiction des mariages dans le calendrier orthodoxe

Le respect de ces interdits était manifestement très fort. Durant les 47 années antérieures à 1861, nous n'avons retrouvé la trace d'aucun mariage qui aurait eu lieu durant le grand jeûne, soit entre le début du Carême et le 8<sup>e</sup> jour après Pâques. Outre ces interdits, il n'était pas possible de se marier les mardi, jeudi et samedi, interdictions tout autant respectées puisque seulement un peu plus de 5 % des mariages ont été célébrés durant ces jours de la semaine (tableau 13).

La saisonnalité observée est alors la conséquence de ces interdits et des cycles agricoles, quatre mariages sur cinq étant conclus durant les mois de janvier, février, octobre et novembre (figure 7). Stable avant la réforme (de 1815 à 1839, 49 % des mariages se concluent en janvier et février, et de 1840 à 1861, 44 % se concluent durant ces deux mois), elle se modifie quelque peu après 1861, le mois de juillet devenant brusquement un mois où de nombreux mariages se concluent au détriment du mois de janvier (figure 8).

TABLEAU 13. – RÉPARTITION DES MARIAGES SELON LE JOUR DE LA SEMAINE  
DANS LE DOMAINE DE VYHINO

Jour de la semaine	Nombre de mariage enregistrés			En % de l'ensemble		
	1815-1861	1862-1899	1900-1913	1815-1861	1862-1899	1900-1913
Lundi	98	79	30	17	15	11
Mardi	5	0	1	1	0	0
Mercredi	46	55	40	8	11	15
Jeudi	9	2	0	1	0	0
Vendredi	69	52	37	12	10	14
Samedi	13	10	1	2	2	0
Dimanche	340	314	164	59	61	60
Total	580	512	273	100	100	100

Sources : registres de mariages.

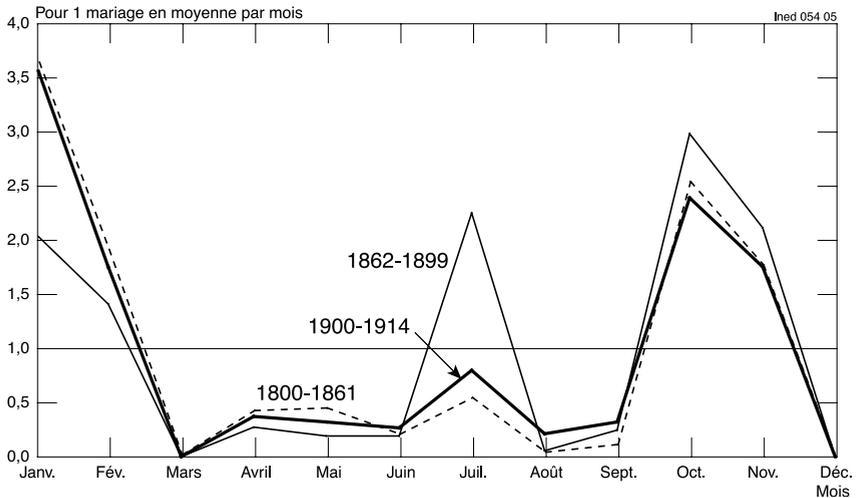


Figure 7. – Saisonnalité des mariages dans le domaine de Vyhino, selon la période

Sources : registres de mariages.

## Conclusion

Un travail sur des sources individuelles et nominatives nous a permis de mieux comprendre l'insertion du paysan dans un ensemble de cercles de contraintes qui orientent, sans les déterminer, les choix matrimoniaux.

Le premier cercle de contraintes est constitué par l'ensemble de règles définies par les lois impériales et le droit canonique : âge minimum (et maximum) au mariage, interdits de parenté – étendus jusqu'au 7<sup>e</sup> degré

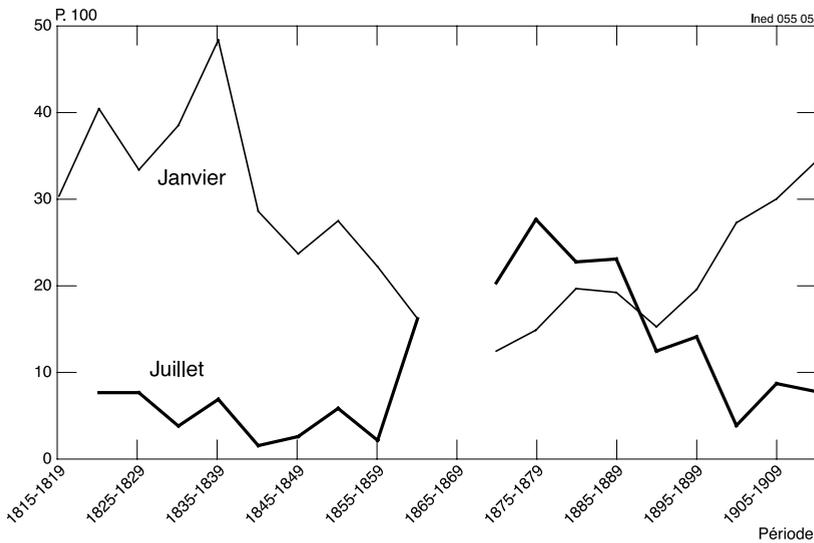


Figure 8.— Proportion des premiers mariages conclus en janvier et juillet dans le domaine de Vyhino selon la période

Sources : registres de mariages.

pour la parenté biologique, touchant aussi la parenté par alliance et spirituelle (pour cette dernière, selon la ligne descendante) –, nombreuses périodes de l'année durant lesquelles le mariage n'est pas possible, ces périodes étant plus nombreuses que dans les autres religions chrétiennes. Ces règles ne peuvent être enfreintes, puisque leur respect est contrôlé lors de l'enregistrement du mariage. Certains de ces interdits ne pouvaient formellement être contournés que par des dispenses, très difficiles à obtenir dans le monde paysan.

Un second cercle de contraintes relève du propriétaire foncier, qui veille avant 1861 à conserver ses serfs et donc à éviter des mariages conduisant au départ de l'un d'entre eux. Le droit lui offre un ensemble de garanties, puisqu'il limite très fortement la mobilité.

Le troisième cercle est constitué par la communauté rurale et le père de famille, dans un système aux traditions patriarcales. Ils exercent un contrôle fort sur le choix du conjoint. Les fonctions économiques et sociales du mariage paysan répondent à des modèles complètement différents dans les villages russes et dans les villages d'Europe occidentale. On est d'abord face à un modèle patriarcal et virilocal, voire patrilocal<sup>(30)</sup>. Les épouses viennent, dans l'immense majorité des cas, résider au domi-

<sup>(30)</sup> C'est-à-dire que le couple va résider dans le village du mari (virilocalité), le plus souvent dans la famille du père du mari (patrilocalité).

cile de leur mari, au sein de familles étendues<sup>(31)</sup>. La relation entre constitution d'un patrimoine et mariage, forte dans le cadre régulateur malthusien, en France ou en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne s'observe pas en Russie. Comme l'ont montré certains agronomes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les mécanismes de redistribution régulière des terres modifient la relation entre taille du ménage et richesse du ménage<sup>(32)</sup>. L'arrivée d'une femme dans un ménage, et à terme d'enfants, est un facteur d'enrichissement, et n'est donc pas conditionnée à l'acquisition préalable de biens.

Si les réformes qui aboutissent à l'abolition du servage en 1861 atténuent une partie de ces contraintes, en particulier celles qui restreignent la mobilité, les contraintes religieuses restent intactes jusqu'en 1918. De son côté, le rôle de la communauté rurale est en partie renforcé après l'abolition du servage. Elle devient le lieu principal de régulation des pratiques et d'expression des contraintes sociales. Le père continue à jouer un rôle important. Le caractère patrilocal du mariage n'est pas bouleversé, ce qui témoigne d'un ancrage anthropologique profond. Mais la mobilité permise par l'abolition du servage et renforcée par l'industrialisation du pays affaiblit malgré tout les contraintes sociales traditionnelles.

Cette étude montre qu'une certaine liberté de choix du paysan est confrontée à des contraintes institutionnelles imposées par le servage, contraintes qui, dès qu'elles sont levées, laissent place à des comportements différents. Ainsi, des pratiques qui pourraient paraître socialement déterminées ne le sont qu'en partie, puisqu'une transformation de la nature des cercles dans lesquels s'insère le paysan le conduit à modifier ces pratiques.

Pendant, la démarche descriptive que nous avons suivie a ses limites, et il nous faudrait pouvoir dégager des modèles matrimoniaux qui permettent de mieux expliquer le fonctionnement de ce marché. En particulier, il est difficile de percevoir l'existence d'un espace de choix, au-delà des fortes limites imposées. Il est tout aussi difficile de comprendre l'étendue des possibilités qui se présentaient au paysan et les mécanismes précis qui permettaient un mariage presque universel. Enfin, notre présent travail ne nous permet pas d'appréhender le rôle d'éventuelles stratifications sociales au sein de la société serve rurale du XIX<sup>e</sup> siècle, auxquelles correspondraient différentes stratégies. Un travail précédent nous avait suggéré l'absence de stratification forte, et nous avait amenés à penser que les interdits étaient presque exclusivement des interdits fondés sur la pro-

---

(31) Pour plus de précision sur la structure des familles, voir Steven L. Hoch, *Serfdom and Social Control in Russia. Petrovskoe, a Village in Tambov*, Chicago University Press, 1986; Alexandre Avdeev, Alain Blum et Irina Troitskaïa, « Family, marriage and social control in Russia. Three villages in Moscow region », in M. Neven and C. Carpon (éd.), *Family Structures, Demography and Population. A Comparison of Societies in Asia and Europe*, université de Liège, 2000.

(32) En particulier Alexandre Tchayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, (réédition française, Paris, 1990, Librairie du regard).

fondeur de la relation de parenté<sup>(33)</sup>. Cette hypothèse, que seul un modèle approprié peut démontrer, est encore à confirmer.

Il reste que le mariage apparaît avoir une fonction et une signification profondément différentes dans la société rurale russe du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la société rurale française ou anglaise du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle. Le modèle matrimonial russe répond d'abord à la nécessité d'assurer un mariage rapide et universel, les stratégies sociales ayant par là-même peu de place pour orienter les choix matrimoniaux.

**Remerciements.** Nous remercions les deux relecteurs et le comité de rédaction de *Population*, dont les remarques précises et pertinentes nous ont permis d'améliorer cet article.

## ANNEXE

### Les sources

Les copies des registres paroissiaux et des listes de confession sont conservées dans les Archives historiques de la ville de Moscou, dans le fonds 203. Les registres de révision sont conservés dans les mêmes Archives, dans le fonds 51.

Les révisions nous fournissent des informations sur 3 035 habitants du domaine de Vyhino, inscrits dans les révisions de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup>. Par ailleurs, les registres paroissiaux des deux paroisses auxquelles se rattache la population de Vyhino nous ont permis de constituer une base de données contenant 9 977 actes de naissance, 1 446 actes de mariage et 7 469 actes de décès. Ces registres présentent cependant quelques lacunes, précisées dans le tableau ci-dessous.

#### LACUNES DES REGISTRES PAROISSIAUX AU COURS DE LA PÉRIODE 1815-1918

	Paroisse de la résurrection (Vechniaki)	Paroisse de l'Adoration de la Sainte Croix (Kouskovo)*
Actes de naissance	1871, 1887-1888	1824-1829
Actes de décès	1863-1871, 1887-1888	1824-1829
Actes de mariage	1863-1871, 1887-1888	1824-1829

\* Après 1861, les enregistrements des événements démographiques dans la paroisse de Kouskovo deviennent de plus en plus rares (1 à 2 actes par an en moyenne).

Nous reproduisons ci-après des extraits des registres paroissiaux, des révisions et des listes de confession.

<sup>(33)</sup> Alain Blum, Irina Troitskaia et Alexandre Avdeev, « Family, marriage and social control in Russia – three villages in Moscow region », communication présentée au congrès de l'AAASS, Boca Raton, septembre 1998.

I. Registre de la 9<sup>e</sup> révision (le 26 octobre 1850)

Registre de la révision du vingt-six octobre de l'année mille huit cent cinquante, des hommes et des femmes paysans et domestiques, des villages de Vyhino, Joulebino et Viazovki, du domaine situé dans le district et le gouvernement de Moscou, du comte Dmitri Nikolaevitch Cheremetev, conseiller d'État et chevalier, chambellan de sa Majesté impériale.



Registre de révision				
26 octobre 1850, gouvernement et district de Moscou, village de Vyhino				
Familles	Sexe masculin	Était présent à la révision précédente ou arrivé depuis	Parmi eux, est parti	Aujourd'hui présent
N°	Domestiques	Âge	Quand, précisément	Âge
1	Nikolaï Andreev Bogtemirov	58		74
	Les fils de Nikolaï Andreev, Mihaïl	20		36
	Le fils de Mihaïl Nikolaev, Mitrofan, nouveau-né			7
	Le second fils de Nikolaï, Rafail	19		35
	Le troisième -----, Serafim	2 semaines		16
2	Mihaïlo Nikitin Strahov	27		43
	Les fils de Mihaïlo Nikitin			
	1. Dmitri 2. Nikolaï	} nouveau-nés		12 8
3	Vasili Ivanov Bulanov	36		52
	Le fils de Vasili Ivanov, Guri	nouveau-né		4

Nombre total d'hommes ----- 10



Registre de révision			
26 octobre 1850, gouvernement et district de Moscou, village de Vyhino			
Familles	Sexe féminin	Absente temporairement	Présente
N°	Domestiques	Depuis quand	Âge
1	La femme de Nikolaï Andreev, Maria Grigorieva		55
	La fille du dit Nikolaï Andreev, Nastasia		18
	La femme de Mihaïl Nikolaev, Tatiana Kondratieva		27
2	La femme de Mihaïl Nikitin, Agrafena Zaharova		36
	Les filles du dit Mihaïl, Avdotia		16
	Ekaterina		14
3	La femme de Vasili Ivanov, Tatiana Vasilieva		40
	La fille du dit Vasili, Maria		2

Nombre total de femmes ----- 8

РЕВИЗСКАЯ СКАЗКА.

1850 года Октября 26 дня, в Мокшанской Губернии, в сел. уезде  
Деревни Квасиной

Семьи.	ЖЕНСКИЙ ПОЛЪ.	Во временной отлучкѣ.	Имѣя на лицо.
№	Дворовъ	Съ котораго времеп.	Лѣтъ.
1.	Никитѣй Андриева сына Марѣ Григорьева — Евдоке Никитѣй Андриева урѣс Настасѣй — — Михайловъ Никитѣева сына Михайла Кодрябѣва	„ „ „	55. 14. 27.
2.	Михайловъ Никитѣина сына Аграфена Захарова Евдоке Михайловъ урѣс Евдоке — — — — — Екатерина — — — — —	„ „ „	36. 16. 14.
3.	Васильевъ Иванова сына Матвѣя Васильева — — — — — Евдоке Васильевъ урѣс Марѣ — — — — —	„ „	110 9.

Итого женскаго пола на лицо. — 8

## II. Registres paroissiaux de l'église de la Résurrection à Vechniaki, 1823

## a) actes de naissance

An 1823, première partie sur les naissances

N°	Date de naissance	De qui, qui est né	Date du baptême	Qui sont les parrains
		Mois		Janvier
1	2	Du domaine de Son Excellence le comte Dmitri Nikolaevitch Cheremetev, du village de Vyhino, est née du paysan Petr Andreev une fille Tatiana, baptisée	Le même jour	Le parrain, le paysan Andreï Ivanov du même domaine du village de Vyhino, et la marraine Vassa Stepanova, la femme du paysan Ivan Vasiliev du village de Joulebino, étaient au baptême. La prière a été dite par le curé <sup>(a)</sup> Alekseï Grigoriev et son sacristain.
2	2	Du domaine du comte Nikolai Petrovitch Roumiantsev, du village de Troitskoe est né du paysan Alexandre Dmitriev, employé vivant dans le village de Vyhino, un fils Ivan	6	Le parrain, le paysan Stepan Fedorov de ce même domaine du comte Roumiantsev, du village de Kojuhov, et la marraine Irina Alekseeva, femme du paysan Gregori Denisov du même domaine et du même village, étaient au baptême. La prière a été dite et le baptême a été célébré par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
3	3	Du bourgeois moscovite du faubourg de Sretenskaia Iuda Ivanov, vivant employé dans le village de Julebino, est née une fille Maria	Le même jour	Le parrain, le paysan Fedor Fedorov du village de Joulebino, et la marraine, la jeune fille Praskovia Mihaïlova, fille du paysan Mihaïl Petrov du même village de Joulebino, étaient au baptême. La prière a été dite et le baptême a été célébré par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.

<sup>(a)</sup> Il s'agit ici du prêtre qui doit veiller sur l'ensemble des paroisses du diocèse. Pour simplifier, nous avons employé le terme de curé.

1823<sup>го</sup> Годъ святъ первая Орсингагоуцакъ,

Число Крест никъ	у коло Кмо родилъся	Число Крест никъ	Кмо восприимикаемъ
1 2	<p>Въ мѣсцѣ Воткнувѣ въ сѣнѣ васно Графа Дми трия Путько, иа вѣка дереветомъа Оре тми вѣдѣнѣ ерест анна, немра андр ева родилъся годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>	мѣсяцъ Прелюкъ	<p>генварѣ молосѣicha восприимикаемъ въ прирежонѣи на колѣ Воткнувѣ деревѣи вѣдѣнѣ Крестанинѣ О ри Иванѣ въ вѣдѣнѣи ерест анна родилъся годъ та мѣсяцъ на вѣдѣнѣи ерест анна оранова двое мѣсяцъ годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>
2 2	<p>Воткнувѣ Графотми Котоя немра вѣтѣи манцова сѣка мѣрѣ и, на колѣ вѣдѣнѣи ерест анна, немра андр ева родилъся годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>	6	<p>восприимикаемъ въ мѣсцѣ мѣсяцъ вѣдѣнѣи ерест анна манцова сѣка мѣрѣ и, на колѣ вѣдѣнѣи ерест анна родилъся годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>
3 3	<p>Трѣтѣи ерест анна вѣдѣнѣи ерест анна манцова сѣка мѣрѣ и, на колѣ вѣдѣнѣи ерест анна, немра андр ева родилъся годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>	мѣсяцъ Прелюкъ	<p>генварѣ молосѣicha восприимикаемъ въ прирежонѣи на колѣ Воткнувѣ деревѣи вѣдѣнѣи ерест анна оранова двое мѣсяцъ годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>
4 4	<p>Живущей немра вѣдѣнѣи ерест анна манцова сѣка мѣрѣ и, на колѣ вѣдѣнѣи ерест анна, немра андр ева родилъся годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p> <p>Кѣ сѣи Пт Сѣи Кѣ сѣи</p>	мѣсяцъ Прелюкъ	<p>Крестанинѣи на колѣ Воткнувѣ деревѣи вѣдѣнѣи ерест анна оранова двое мѣсяцъ годъ та мѣсяцъ Прелюкъ</p>

## b) actes de mariage

An 1823, deuxième partie sur les mariages

N°	Les noces de qui précisément	Date des noces	Qui étaient les garants
	Mois	21	Janvier
1	S'est marié du domaine de Son Excellence le comte Dmitri Nikolaevitch Cheremetev du village de Vyhino, le paysan Pavel Vasiliev, en premier mariage; il a pris pour épouse la jeune fille Evdokia du même village, fille du paysan Vasili Semenov.	21	Sur lesquels on a dûment procédé à une enquête, dans laquelle se sont portés garants, du susnommé domaine du même village, le paysan Petr Petrov Sezemov, Ivan Ivanov Dolgov et le frère du fiancé Semen Vasiliev Sokulev, et du côté de la fiancée, du même domaine du même village, le paysan Ivan Grigoriev Kapitanov, Stefan Kapitanov et Aleksandr Klimov. Ce mariage a été célébré par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
2	S'est marié du village de Vyhino le paysan Ivan Ivanov, fils Svïstov [il s'agit d'un nom de famille, N.D.T.], en premier mariage; il a pris pour épouse la jeune fille Maria Ivanova, du même village, fille de paysan.	28	Sur lesquels on a dûment procédé à une enquête, dans laquelle se sont portés garants, du village de Vyhino, le paysan Iakov Dmitriev, Ivan Ivanov Kapitanov et Fedor Ivanov, et du côté de la fiancée, du même village, Ivan Grigoriev, Nikita Mihaïlov Kartachev et, du village de Viazovki, le paysan Ivan Ivanov Slovohtnoi. Ce mariage a été célébré par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
3	S'est marié du village de Vyhino le paysan Ivan Timofeev, en premier mariage; il a pris pour épouse la jeune fille Ksenia Andreeva, du même village, fille de paysan.	28	Sur lesquels on a procédé à une enquête, dans laquelle se sont portés garants, du susnommé domaine du village de Vyhino, Ivan Grigoriev Kalugin, Timofeï Ivanov et Ivan Ivanov, et du côté de la fiancée, du même village, les paysans Vasili Timofeev, Semen Ivanov et, du village de Viazovki, Ivan Timofeev. Ce mariage a été célébré par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.



## c) actes de décès

An 1823, troisième partie sur les décès

N°	Date du décès	Qui précisément est décédé	Âge (en années)		De quelle maladie sont-ils morts	Par qui ont-ils été confessés et communiés	Où sont-ils enterrés
			Masculin	Féminin			
		Mois de janvier					
1		Du domaine de Son Excellence le comte Dmitri Nikolaevitch Cheremetev du village de Vyhino est morte le petit enfant Pelageia, fille du paysan Guerasim Gavrilov		3 mois			Enterrée le 4. La messe d'enterrement a été dite par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
2	20	Du village de Vyhino est morte le petit enfant Nathalia, fille du paysan Alekseï Ivanov		6 mois			Enterrée le 22 dans le cimetière commun. La messe d'enterrement a été dite par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
3	20	Est morte chrétiennement dans le repentir Marfa Petrova, du village de Viazovki, femme du paysan Nikolaï Vasiliev, à l'âge de		51	Phtisie		Enterrée le 22 dans le cimetière commun. La messe d'enterrement a été dite par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.
		Mois de février					
4	7	Est morte chrétiennement dans le repentir la veuve Ustinia Mihaïlova, femme de paysan, du village de Vyhino, à l'âge de		78	Vieillesse		Enterrée le 9 dans le cimetière commun. La messe d'enterrement a été dite par le curé Alekseï Grigoriev et les ecclésiastiques de la paroisse.



III. Liste de confessions de l'église de la résurrection à Vechnyaki  
(le 15 septembre 1849)

15 septembre 1849

Registre du district de Moscou de la deciatine de Vyhino de Son Excellence le comte Dmitri Nikolaevitch Cheremetev du village de Vichniaki de l'église de la Résurrection du prêtre Petr Semenov avec les ecclésiastiques de la paroisse servant dans cette église, des personnes de cette paroisse de statut ci-après mentionné, où l'on indique au regard de chaque nom si elle est venue se confesser et communier pendant le Grand Carême ou si elle est venue seulement se confesser mais sans communier, ou si elle ne s'est pas confessée.

Numéro				Années depuis la naissance		Indication de l'action			
Maison ou ménage	Personnes			De sexe masculin	De sexe féminin	Qui est allé à la confession et à la communion	Qui est allé à la confession mais pas à la communion et pour quels péchés	Qui n'est pas allé à la confession	
	De sexe masculin	De sexe féminin							
125	417	—	Dimitri Vasiliev	55		Est allé			
	—	488	Sa femme Vassa Stepanova		56	Est allée			
	—	489	Leurs enfants : Praskovia Fedor		18	Est allée			
	418	—	490	Sa femme Daria Andreeva	23	23		N'est pas allé	
	—	491	Pavel	34	28	Est allée		N'est pas allé	
	—	420	Sa femme Elena Alekseeva	7		Est allée			
	—	421	Leurs enfants : Andreï Mihail	4					
	126	422	—	Fedor Matveev	49				N'est pas allé
		—	492	Sa femme Elena Petrova		36	Est allée		
		423	—	Leurs enfants : Vasili Ivan	12		Est allé		
—		424	Ivan	11		Est allé			
—		425	Fedor	7		Est allé			
—		493	Tatiana		4				
—		494	Veuve Katerina Alekseeva		53			N'est pas allée	
—		426	Ses enfants : Ivan Vasiliev	20				N'est pas allé	
—		427	Petr Vasiliev	31		Est allé			
127	—	495	Sa femme Uliana Alekseeva		25			N'est pas allée	
	—	496	Leur fille Tatiana		5				
	428	—	Ivan Gavrilov	44				N'est pas allé	
	—	497	Sa femme Avdotia Andreeva		41	Est allée			
	—	498	Leurs enfants : Anna Fedor		15	Est allée			
429	—		14		Est allé				
Du même domaine les paysans du village de Joulebino									
128	430	—	Ivan Iakovlev	71				N'est pas allé	
	—	499	Veuve Efrosinia Vasilieva		43			N'est pas allée	
	431	—	Ses enfants : Dmitri Danilov	14				N'est pas allé	
129	—	500	Pelageia Danilova		10	Est allée			
	432	—	Iakov Ivanov	31		Est allé			
	—	501	Sa femme Fekla Stepanova		33			N'est pas allée	
	—	433	Leur fils Ivan	4					
130	—	502	Veuve Daria Ivanova		75	Est allée			

Вѣдомость Московскои Духовной Архіепископской Консисторіи, въ Санкт-Петербургѣ, о исповѣданіи и причащеніи въ Святую Четырдецатиницу у Исповѣди и Святыхъ Таинъ причастіи, и ктожь исповѣдался токмо, а не причастился, и ктожь не исповѣдался.

4

Число	людей.		Лѣтъ отъ рожденія.		Показанія дѣйствъ:			
	Мужскаго пола.	Женскаго пола.	Мужскаго пола.	Женскаго пола.	Кто были у Исповѣди и Святаго Причастія.	Кто жь исповѣдался токмо, а не причастился, и за какиѣ вѣнословія.	Которые у Исповѣди не были.	
								Допровѣ, или Дворова.
125	417.	Дмитрій Ивановичъ	55.	—	Былъ	—	—	
	418.	Михаилъ Васильевичъ	—	51.	Былъ	—	—	
	419.	Грѣтъ мѣст. Марьяна	—	18.	Былъ	—	—	
	420.	Федоръ	—	23.	—	—	не былъ	
	421.	Михаилъ Васильевичъ	—	23.	—	—	не былъ	
	422.	Николай	—	34.	—	—	не былъ	
	423.	Михаилъ Васильевичъ	—	28.	Былъ	—	—	
	424.	Грѣтъ мѣст. Андрей	—	9.	Былъ	—	—	
	425.	Александръ	—	4.	—	—	—	
	126	426.	Федоръ Ивановичъ	—	19.	—	—	не былъ
427.		Михаилъ Васильевичъ	—	36.	Былъ	—	—	
428.		Грѣтъ мѣст. Василий	—	18.	Былъ	—	—	
429.		Иванъ	—	11.	Былъ	—	—	
430.		Федоръ	—	7.	Былъ	—	—	
431.		Матвей	—	4.	—	—	—	
432.		Варвара Александровна	—	53.	—	—	не былъ	
433.		Грѣтъ мѣст. Иванъ Ивановичъ	—	20.	—	—	не былъ	
434.		Александръ	—	31.	Былъ	—	—	
435.		Михаилъ Васильевичъ	—	25.	—	—	не былъ	
127	436.	Грѣтъ мѣст. Матвей	—	5.	—	—	—	
	437.	Иванъ Ивановичъ	—	41.	—	—	не былъ	
	438.	Михаилъ Васильевичъ	—	41.	Былъ	—	—	
	439.	Грѣтъ мѣст. Иванъ	—	18.	Былъ	—	—	
	440.	Федоръ	—	14.	Былъ	—	—	
	128	441.	Михаилъ Ивановичъ	—	41.	—	—	не былъ
		442.	Варвара Александровна	—	42.	—	—	не былъ
		443.	Грѣтъ мѣст. Дмитрий Ивановичъ	—	14.	—	—	не былъ
		444.	Матвей	—	10.	Былъ	—	—
		445.	Александръ	—	31.	Былъ	—	—
129	446.	Михаилъ Васильевичъ	—	33.	—	—	не былъ	
	447.	Василь Ивановичъ	—	4.	—	—	—	
	448.	Варвара Александровна	—	4.	—	—	—	
130	449.	Варвара Александровна	—	75.	Былъ	—	—	
	450.	Варвара Александровна	—	75.	Былъ	—	—	

Ручка Крестовъ Крестовъ Крестовъ

En tout dans la paroisse de cette église, habitants de confession orthodoxe	Nombre de personnes													
	Confession et communion		Confession sans communion		Ne se sont pas confessés						Total			
					Car trop jeunes		Car absents ou en raison d'autres obstacles		Par négligence					
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Les deux sexes		
Membres du clergé	9	7				1						9	8	17
Militaires	1	3					2	3				3	6	9
Service civil														
Marchands, bourgeois, artisans et autres urbains	4	6			1	2	3	1				8	9	17
Domestiques	9	20										9	20	29
Paysans	274	397	4		89	98	202	163				569	658	1227
Total	297	433	4		90	101	207	167				598	701	1299
En plus, vieux croyants											3	10	13	
Total											601	711	1312	

Dans cette paroisse on dénombre 172 ménages

... Pour ce qui est écrit ci-dessus, dans notre paroisse de la Résurrection, il n'y a pas de ménages omis ni cachés et dans les ménages enregistrés à part les personnes ci-dessus mentionnées il n'y en a pas d'autres cachées, et celles qui sont indiquées dans ce registre comme étant confessées et ayant communié se sont bien confessées et ont communié, et celles qui sont indiquées comme étant confessées et n'ayant pas communié se sont bien confessées et n'ont pas communié, et celles qui sont indiquées comme n'étant pas confessées ne se sont pas confessées, et il n'y a pas de vieux croyants qui s'opposent à la Sainte Église en dehors de ceux susmentionnés. Si une de nos indications apparaît mensongère, ou cachée, alors nous en serions sanctionnés non seulement par la perte de notre position mais aussi punis par le tribunal civil.

Cet extrait a été signé à la main par Petr Semenov, prêtre du village de Vichniaki.

Cet extrait a été signé par Aleksandr Nikitin, diacre du village de Vichniaki.

Cet extrait a été signé par Dmitri Ivanov, sacristain du village de Vichniaki.

Cet extrait a été signé par Dmitri Vasiliev, sacristain du village de Vichniaki.

252

Всего при вышеозначенной Церкви жителей православного исповѣданія.	Ч и с л о   л и ц ъ .														
	Исповѣдавшихся и причастившихся.	Исповѣдавшихся, но не причастившихся.	Не бывших у исповѣдн.						Итого.						
			По малолѣтству.		По отлучкамъ и другимъ препятствіямъ.		По опущенію.								
	муж.	жен.	муж.	жен.	муж.	жен.	муж.	жен.	муж.	жен.	муж.	жен.	Обоихъ половъ.		
Духовнаго вѣдства.	2	2	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	2	2	12
Восновыхъ. - - -	1	3	"	"	"	"	2	3	"	"	"	"	3	6	9
Статскихъ. - - -	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Купцовъ, мѣщанъ, цеховыхъ и прочихъ городскихъ обывателей.	2	6	"	"	1	2	3	1	"	"	"	"	8	9	17
Дворовыхъ. - - -	2	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	20	22
Крестьянъ. - - -	277	327	4	"	22	98	202	163	"	"	"	"	363	658	1221
Итого	292	353	4	"	30	101	207	167	"	"	"	"	598	701	1299
Сверхъ того раскольниковъ												3	10	13	
Всего												601	711	1312	

При означенной церкви считается дворовъ 172.

Списокъ выписанныхъ въ этотъ разсказъ раскольничьихъ приходовъ, приписанныхъ и отпавшихъ церквей не выключая въ означенныхъ пределахъ бывшихъ выписанныхъ людей подъ управленіемъ означеннаго настоятеля, а также и въ будущемъ показаны исповѣдавшиеся и причастившіеся при означенныхъ церквяхъ и приходахъ, какъ показаны, не исповѣдавшиеся и не причастившіеся при означенныхъ церквяхъ и приходахъ; а кто показаны не исповѣдавшиеся при означенныхъ церквяхъ, противъ воли Святой Церкви, разсѣляемые, кромѣ выписанныхъ именъ. Вѣдомъ какъ они чинили и каковыя оказанія имъ были, или это скрывать за то великимъ словомъ не только означеннаго священника своего но и означеннаго въ означенномъ сѣдѣ означеннаго. —  
 Указъ Святой Государственной Ея Величества Императрицы Маріи Александровны отъ 21-го ноября 1825 года. Запрещая оное разсказъ о томъ какъ Андрей Никитинъ ружь протѣкалъ съ бѣлоузерскаго оула въ Александровскій уѣздъ. —  
 Указъ Святой Государственной Ея Величества Императрицы Маріи Александровны отъ 21-го ноября 1825 года. Запрещая оное разсказъ о томъ какъ Андрей Никитинъ ружь протѣкалъ съ бѣлоузерскаго оула въ Александровскій уѣздъ. —

AVDEEV Alexandre, BLUM Alain, TROITSKAIA Irina.— **Le mariage paysan russe au XIX<sup>e</sup> siècle**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la famille russe est insérée dans un cadre institutionnel et social spécifique, très différent de celui observé en Europe occidentale. Les contraintes qui encadrent et modèlent la formation des familles, et notamment le mariage, sont très fortes et de nature diverse : elles relèvent à la fois du servage et du pouvoir du propriétaire foncier qui lui est associé, des interdits de parenté et des interdits religieux, et du contrôle exercé par la communauté rurale. Une partie d'entre elles disparaît brutalement en 1861, avec l'abolition du servage, qui limitait très fortement la possibilité de choisir son conjoint à l'extérieur du domaine du propriétaire foncier. À partir des informations contenues dans les révisions (dénombrements fiscaux) et les registres paroissiaux, cet article analyse les pratiques matrimoniales des paysans serfs du comte Cheremetev avant 1861, dans trois villages russes proches de Moscou appartenant au domaine de ce comte, et les premières transformations postérieures à la réforme. Si l'abolition du servage conduit notamment à une augmentation des migrations matrimoniales, d'autres spécificités comme le caractère patrilocal du mariage perdurent, témoignant d'un ancrage anthropologique profond de certaines pratiques matrimoniales.

AVDEEV Alexandre, BLUM Alain, TROITSKAIA Irina.— **Peasant Marriage in Nineteenth-Century Russia**

During the nineteenth century, the Russian family existed within a particular institutional and social context, very different from that of Western Europe. The constraints surrounding and shaping family formation, and especially marriage, were very strong and diverse in nature. They arose jointly from serfdom and the landowner's power associated with it, from kinship prohibitions and religious interdictions, and from the power held by the rural community. One of these elements disappeared abruptly in 1861, with the abolition of serfdom, which had imposed severe limitations on the possibility of choosing a spouse outside the landowner's estate. Using information contained in the revision lists (taxation counts) and parish registers, this article analyses marriage practices among Count Sheremetev's peasant serfs before 1861, as well as the first transformations following reform, in three Russian villages near Moscow belonging to this Count's estate. Although the abolition of serfdom led in particular to an increase in marital migrations, other characteristics such as marriage's patrilocal nature remained unchanged, testifying to the deep cultural roots of particular marriage practices.

AVDEEV Alexandre, BLUM Alain, TROITSKAIA Irina.— **El matrimonio rural ruso en el siglo XIX**

Durante el siglo XIX, la familia rusa formaba parte de un marco institucional y social específico, muy distinto del observado en Europa Occidental. Las fuerzas que enmarcaban y modelaban la formación de familias, y en particular el matrimonio, eran importantes y diversas: provenían a la vez del vasallaje y del terrateniente bajo el dominio del cual vivían, de las normas de parentesco y de las normas religiosas así como del control que ejercía la comunidad rural. Parte de estas restricciones desapareció repentinamente en 1861, con la abolición del vasallaje, que restringía fuertemente la posibilidad de escoger un cónyuge fuera del dominio del terrateniente. A través de los datos contenidos en las revisiones (enumeraciones fiscales) y en los registros parroquiales, este artículo analiza las pautas matrimoniales de los campesinos siervos del conde Cheremetev antes de 1861 en tres pueblos rusos cercanos a Moscú bajo el dominio del conde, y las primeras transformaciones posteriores a la reforma. Si bien la abolición del vasallaje condujo a un aumento de las migraciones matrimoniales, ciertas características tales como el carácter parroquial del matrimonio perduraron, lo cual revela el fuerte arraigo antropológico de ciertas prácticas matrimoniales.